



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°114/2022**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 27 juin 2022**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 21 juin 2022

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 50

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 21

Nombre de délégués absents : 4

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents** : Michel AGNEL, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Cédric CLEMENTE, Michel COULLOMB, Maxime COUSTON, Manon CROUSIER, Benjamin DESBRUN, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Sarah LEFRANC, Béatrice LOISON, Léopoldina MARQUES-ROUX, Jennifer OBID, Laurent OUIILLON, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Absents ayant donné procuration** : Sandrine ANGLEZAN à Monique GRAZIANO-BAYLE, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Cédric CLEMENTE, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Anthony CELLIER à Jean Christian REY, Catherine CHANTRY à Laurent OUIILLON, Christine CLERC à Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN à Hervé GINOT, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Robert GAUTIER à Patrick PANNETIER, Claire LAPEYRONIE à Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Fred MAHLER à Christophe SERRE, Stéphane MAURIN à Cédric CLEMENTE, Julie MERCIER à Benoit TRICHOT, Gérald MISSOUR à Elian PETITJEAN, Daniel MOUCHETANT à Vincent ROUSSELOT, Christine MUCCIO à Christian BAUME, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Philippe PAQUIER à Manon CROUSIER, Catherine PECASTAING à Hervé GINOT, Jean ROCHE à Patrick PALISSE, Maria SEUBE à Bernard DUCROS

**Absents/Excusés** : Eric AJASSE, Pascale BORDES, Alain POMMIER, Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance** : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE.

\*\*\*

## Objet : E - Budget supplémentaire du Budget Annexe ZA BERNON (DM n° 01/2022)

Le présent Budget Supplémentaire du Budget ZA Annexe BERNON comprend :

### A. La reprise des résultats de l'exercice précédent :

Conformément à l'affectation des résultats délibérée précédemment, il est proposé d'inscrire au BS :

- En recettes d'investissement, la somme de 30 780,21 € en excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068) pour le financement d'une partie du déséquilibre de la section d'investissement.
- En dépenses d'investissement, la somme de 999 595,41 € correspondant au solde d'exécution de la section d'investissement reporté (chapitre 001) ;

### B. Modifications par rapport aux prévisions du BP 2022 voté en Février 2022

Un emprunt d'équilibre budgétaire de 968 815,20 € est inscrit en recettes d'investissement.

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus est retracé en annexe 5.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-29 et L2312-2

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 20 juin 2022,

### Le Conseil communautaire décide, à la majorité ; (2 oppositions)

- **D'ADOPTER** le budget supplémentaire 2022 du Budget ZA Annexe BERNON, toutes sections confondues, pour la somme de 999 595,41 € en recette et en dépenses.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 27 juin 2022.

Le Président  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le

**11 JUIL. 2022**

